

Union européenne

Un déménagement pour cause de Brexit

De Londres à Rome Un autre événement de grande portée a touché l'EUYO, installé à Londres depuis sa création. Le 11 octobre dernier, son directeur annonçait que le "Brexit" le contraignait à déménager. Estimant indécent de solliciter des subsides auprès de l'UE sans y être ancré, il avait accepté par conséquent la proposition, présentée par le ministre italien de la Culture, d'établir son siège juridique et opérationnel à Ferrare et à Rome.

Quid de l'EUBO ? Dans le même contexte, on peut d'ailleurs se demander ce qu'il adviendra de l'EUBO, l'Orchestre baroque de l'Union européenne. Financé également par celle-ci, il a choisi Echternach (Luxembourg) comme lieu de résidence, mais son siège se situe toujours à Woodstock, en Angleterre.

■ En 2016, l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne (EUYO) avait été condamné à disparaître.

■ Les Etats membres n'ont pas voulu se priver d'un ambassadeur au talent reconnu dans le monde entier.

Un subside annuel de 600 000 € lui sera donc accordé jusqu'en 2020.

Le sauvetage laborieux d'un orchestre prestigieux

On en conviendra volontiers : l'événement n'est pas de nature à émouvoir le peuple comme la disparition d'un chanteur de variétés, mais il mérite l'attention. Le sauvetage, après moult péripéties, de l'Orchestre des jeunes de l'Union européenne (connu sous l'acronyme anglais EUYO) se présente, en effet, comme un des rares épisodes heureux du monde culturel dans ses rapports avec les pouvoirs publics.

Un accord provisoire, qui devrait

être entériné au mois de mars, a été trouvé le 25 janvier dernier avec le Parlement européen pour financer ce prestigieux ensemble, à la suite de longues tractations rendues nécessaires par la décision politique, adoptée en 2014, de supprimer les subventions culturelles. A l'époque, de grandes institutions musicales subissaient déjà des coupes claires dans leur budget. Riccardo Muti avait même protesté publiquement contre ces pratiques, en présence de Silvio Berlusconi (à l'époque Premier mi-

nistre), pendant une représentation de "Nabucco" qu'il dirigeait à l'opéra de Rome, une prestigieuse maison dont l'orchestre et le chœur allaient bientôt se faire licencier !

Au budget de "Europe créative"

Il va sans dire que, dans ce contexte de pénible austérité, l'EUYO se trouvait exposé à un mauvais traitement. Il reçut fort heureusement du bois de rallonge pour la saison 2014-2015 grâce au programme "Europe créative"; mais, en avril 2016, il fut avisé qu'il ne recevrait plus de subsides de la part de l'UE, dès le mois de septembre.

Pareille mesure provoqua des réactions en bonne et due forme. Une pétition, soutenue par Simon Rattle (le chef de l'Orchestre symphonique de Londres, qui avait dirigé auparavant le Philharmonique de Berlin pendant quinze ans) récolta nombre de signatures en peu de temps; et une manifestation symbolique fut organisée simultanément dans seize villes européennes, le 20 mai : des instrumentistes de l'EUYO exécutèrent un extrait du dernier mouvement de la "Neuvième Symphonie" de Beethoven – l'hymne européen – à Paris, sur les marches du palais Garnier, et devant la gare Centrale, à Bruxelles.

La sollicitude de Juncker

Le message fut entendu. Dès le 1^{er} juin, Jean-Claude Juncker (qui avait donné son patronage à l'EUYO

et s'était ému de la situation) annonçait que l'orchestre pourrait "poursuivre ses activités en 2016 et 2017, et même au-delà". Un subside annuel d'un montant de 600 000 euros lui serait alloué jusqu'en 2019, y compris, ces fonds devant être prélevés dans le budget du programme "Europe créative", le principal instrument de financement de l'UE pour le secteur culturel – abandonné à son triste sort par ailleurs.

Cette générosité, à vrai dire exceptionnelle, a fait grincer des dents pour la bonne (ou mauvaise) raison que, lors de la création de l'orchestre, le Parlement européen avait voté, en sa séance du 8 mars 1976, une résolution se félicitant d'une telle naissance, tout en "soulignant que les fonds nécessaires (à son fonctionnement) proviendront de sources privées et que seul le parrainage de la Communauté européenne est requis". Le rappel de cet impératif fit quelque peu désordre.

D'aucuns, qui avaient de la mémoire, s'étonnèrent que les règles du jeu aient été modifiées en cours de route, ce qui engendra des difficultés bureaucratiques. Celles-ci furent néanmoins surmontées, le Conseil des ministres des Etats membres et les députés du Parlement européen ayant admis la nécessité de préserver les activités de l'EUYO de manière durable. Ce qui, dans le style communautaire, se formule comme suit : "La Commission propose qu'il (l'orchestre) soit reconnu en tant qu'orga-

nisme identifié par un acte de base au sens de l'article 190, paragraphe 1, point d, du règlement délégué n° 1268/20123 et que l'article 13, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 1295/20124 soit modifié en conséquence."

Une envergure mondiale

Pour justifier ce qui ressemble tout de même à un tour de prestidigitation administrative, le Parlement et le Conseil firent valoir que l'EUYO possède "une envergure mondiale qui transcende les frontières culturelles" et que "son excellence est largement reconnue" sur le plan international. Le priver de tout soutien financier l'aurait condamné à disparaître et, par corollaire, l'Union européenne aurait perdu "un ambassadeur culturel majeur". En outre, les jeunes musiciens de l'orchestre, rigoureusement sélectionnés dans les vingt-huit pays membres, manqueraient l'occasion "de se produire à l'échelle internationale [...] et de développer leur talent sous la direction de chefs d'orchestre réputés".

Aujourd'hui, les débats sont clos. Le pire étant évité, on veut penser que le jour où il s'imposera de renouveler (à partir de 2020) le programme "Europe créative", il sera possible d'assurer la pérennité de l'orchestre, néanmoins invité dès à présent à "chercher des sources de financement complémentaires pour pouvoir étendre ses activités".

Michel Rosten

De grands chefs et des élèves talentueux évalués chaque année

C'est à la suite d'une initiative du Parlement européen que l'Orchestre des jeunes de l'UE a été fondé en 1976. Son premier directeur musical, Claudio Abbado tout simplement (!), se félicitait souvent de travailler avec ces jeunes virtuoses qui "possèdent tous une technique exceptionnelle" et dont, disait-il, il pouvait apprendre beaucoup.

D'autres chefs de grande renommée ont également travaillé avec l'EUYO. On peut citer notamment Leonard Bernstein, Daniel Barenboim, Herbert von Karajan, Mstislav Rostropovitch, Vladimir Ashkenazy ou encore Bernard Haitink. Pour l'heure et depuis trois ans, c'est Vasily Petrenko (né à Saint-Petersbourg en... 1976) qui le dirige, tout en poursuivant ses activités à la tête des orchestres de Liverpool et d'Oslo.

Le recrutement de l'EUYO, fort de quelque cent vingt membres, se fait par étapes. Chaque année, des candidats (obligatoirement citoyens d'un Etat membre de l'UE) âgés de 16 à 26 ans passent plusieurs auditions. Les musiciens qui ont déjà obtenu un pupitre sont tenus, s'ils veulent le conserver, de se représenter chaque année devant le jury final. La sélection pour 2018 a été rendue publique le 19 janvier dernier, de même que

celle d'une réserve de plus ou moins deux cents membres.

Deux grandes tournées en 2018

Cette année, l'orchestre (qui, au fil des ans, a joué sur toutes les grandes scènes, depuis le Carnegie Hall de New York jusqu'au Musikverein de Vienne, en passant par l'Albert Hall de Londres ou le Concertgebouw d'Amsterdam) effectuera deux tournées. La première se fera au printemps, du 18 mars au 18 avril; à son programme : "Shéhérazade" de Rimsky-Korsakov et la "Deuxième Symphonie" de Brahms. La seconde aura lieu du 16 juillet au 26 août. Elle permettra d'entendre la Suite du "Chevalier à la Rose" de Richard Strauss, les "Fontaines de Rome" de Respighi, ainsi que la "Cinquième Symphonie" de Tchaïkovsky.

Les concerts seront donnés en Autriche, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne et au Royaume-Uni. Les heureux élus ne recevront aucune rémunération pour leurs prestations; mais, en

compensation, les périodes de répétitions leur permettront de progresser dans leur carrière en travaillant avec des maîtres renommés, de consacrer leurs loisirs à la pratique de sports et à l'établissement de contacts (et même de liens d'amitié)

avec des collègues venus de tous les coins d'Europe, où les traditions musicales et la manière de jouer une même partition diffèrent souvent.